

Ouverture de l'examen professionnel

CPIP classe exceptionnelle – Session 2025



L'arrêté du 17 mai 2024 ouvre la session 2025 de l'examen professionnel (RAEP) pour l'accès au grade de CPIP classe exceptionnelle (CE).

Quels sont les critères pour présenter le RAEP ?

Peuvent le présenter les CPIP ayant accompli au moins 3 ans de services dans leur corps et ayant atteint le **5^{ème} échelon** du grade de CPIP au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi.

Combien de postes sont offerts ?

Le nombre total de postes offerts fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

En pratique, comment faire ?

Les **inscriptions** sont ouvertes **du lundi 27 mai jusqu'au vendredi 5 juillet 2024**.

Il faut passer par intranet pour s'inscrire : [APNET](#) / rubrique « Liens pratiques » / puis « Recrutement / concours ».

Puis, il faut **compléter un dossier** présentant son parcours professionnel, les formations suivies et décrivant une expérience professionnelle marquante ou réalisation d'un projet. Des justificatifs sont à joindre au dossier.

Le **dossier** de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) doit être envoyé par courrier au plus tard le **5 juillet 2024** (le cachet de la poste fait foi).

Ensuite, le candidat passe **un oral d'admission**, consistant en un exposé de 10 minutes sur son expérience professionnelle suivi d'un entretien avec le jury (questions autour de son expérience, du service public pénitentiaire, de l'environnement professionnel).

Un **aménagement d'épreuves** peut être demandé par les candidats en situation de handicap; il doit être sollicité au plus tard le 15 juillet 2024 (avec un certificat médical par un médecin agréé).

Les candidats résidant en outre-mer ou à l'étranger, en situation de handicap, en état de grossesse ou dont l'état de santé le nécessite, peuvent demander à bénéficier de la visioconférence. Cette demande doit être adressée au service recruteur au plus tard le 15 juillet 2024, avec les justificatifs utiles.

L'épreuve orale d'admission aura lieu à partir du **16 septembre 2024**.

Les résultats de l'épreuve sont annoncés à partir du **4 octobre 2024**.